COMMUNE DE SAINT-PRIX



PLAN LOCAL D'URBANISME

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

N° INSEE : 95574 Echelle : 1/5000e

Dressé par le Pôle Urbanisme
Cergy pontoise
Modifié le 17 Novembre 2011

Préfecture 95010 Cergy-Pontoise

LEGENDE

Limite de commune

A1 - FORETS SOUSMIS AU REGIME FOSRESTIER
Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier

AC1 - PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES
Protection des Monuments historiques inscrits
Protection des Monuments historiques classés
Périmètre de protection rayon 500 m

AC2 - PROTECTION DES SITES
Protection des sites et des monuments naturels
Protection des sites classés
Protection des sites inscrits

EL7 - ALIGNEMENT
Servitudes d'alignement des voies publiques

PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES (P.P.R.)
Ancien article R.111-3 du Code de l'Urbanisme
Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées valant Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles au titre du risque de mouvements de terrains

PT1 - TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
Centre d'Andilly
Centre de Taverny/Bessancourt

PT2 - TELECOMMUNICATIONS
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'état
Liaison hertzienne

PT3 - TELECOMMUNICATIONS
Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

T1 - VOIES FERREES
Servitudes relatives aux chemins de fer

Auteur : DDT95/SUADD/PU
Sources : BDTOPOPAYS, BDCARTO©IGN

Saint-Prix
Montlignon
Margency
Eglise
Mairie
Bâtiment sportif
Tribune
divers

A5 - CANALISATIONS
Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES
Monument historique inscrit

Périmètre de protection des monuments historiques

AC2 - PROTECTION DES SITES
Servitude de protection des sites et des monuments naturels classés
Servitude de protection des sites et des monuments naturels inscrits

EL7 - ALIGNEMENT
Servitude d'alignement des voies publiques

PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
Anciennes carrières, article L562-6 du code de l'environnement

PT1 - TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES
Servitudes de protection des centres d'émission radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - PROTECTION RADIO-ELECTRIQUES
Les cotes NGF limites pour les différents types d'obstacles n'apparaissent pas sur le plan
Liaison hertzienne
Télécommunication - protection contre les obstacles

PT3 - TELECOMMUNICATIONS
Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

Aéroport / Aérodrome

FONDS DE CARTE
Limites de communes
Bâtiment
Piste d'aérodrome

RESEAU ROUTIER
Autoroute
Nationale
Départementale
Autre

Sources : ©IGN-BDTOPO®2014 ; DRIEE-IF ; DDT95 (SUP_01_2016)
Auteur : DDT95/BVAT/PG
Date :8 mars 2016

COMMUNE DE ST PRIX - Partie Nord
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



N° INSEE : 95574

Echelle : 1/5000

100 0 100 200
Mètres

16_03_2569

Chauvry
Bouffémont
Domont
Saint-Leu-la-Forêt
Saint-Prix
Montlignon
Andilly
bois des moines
maison forestière haute de bois corbon
maison forestière de bois corbon
château de la chasse
domaine de la chasse
maisonforestière des bruyères
forêt domaniale de montmorency
D152P
D1442

I3 - CANALISATION DE GAZ
Servitude relative au transport de gaz naturel

T1 - VOIES FERREES
Servitude relative aux chemins de fer

A5 - CANALISATIONS
Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES
Monument historique inscrit

Périmètre de protection des monuments historiques

AC2 - PROTECTION DES SITES
Servitude de protection des sites et des monuments naturels classés
Servitude de protection des sites et des monuments naturels inscrits

EL7 - ALIGNEMENT
Servitude d'alignement des voies publiques

PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
Anciennes carrières, article L562-6 du code de l'environnement

PT1 - TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES
Servitudes de protection des centres d'émission radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - PROTECTION RADIO-ELECTRIQUES
Les cotes NGF limites pour les différents types d'obstacles n'apparaissent pas sur le plan
Liaison hertzienne

Télécommunication - protection contre les obstacles

PT3 - TELECOMMUNICATIONS
Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

Aéroport / Aérodrome

FONDS DE CARTE
Limites de communes
Bâtiment
Piste d'aérodrome

RESEAU ROUTIER
Autoroute
Nationale
Départementale
Autre

Sources : ©IGN-BDTOPO®2014 ; DRIEE-IF ; DDT95 (SUP_01_2016)
Auteur : DDT95/SBVAT/PG
Date :8 mars 2016

COMMUNE DE ST PRIX - Partie Sud
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



N° INSEE : 95574

Echelle : 1/5000

100 0 100 200
Mètres

16_03_2570

Saint-Leu-la-Forêt
Saint-Prix
Montlignon
Le Plessis
-Bouchard
Ermont
Eaubonne
Marge
maison forestière haute de bois corbon
château de la chasse
maison forestière de bois corbon
domaine de la chasse
centre médical de la tuyolle
maisonforestière des bruyères
forêt domaniale de montmorency
D192P
D144